

Clotilde Pascual

L'acte analytique et ses suites *

D'abord, je vous remercie de pouvoir partager cette soirée de travail avec vous, et je remercie en particulier Pascale Leray qui m'a invitée à parler de ce sujet.

Je veux mettre en consonance avec le texte de Pascale Leray quelques points qu'elle a traités, et le faire surtout en tenant compte de ma participation au cartel de la passe pour la période de 2008 à 2010. Plus qu'une réplique, c'est une réflexion qui portera sur trois aspects :

1. La structure de l'acte analytique liée à la production du désir de l'analyste ;
2. Les conséquences de cette structure dans les passes écoutées ;
3. L'acte analytique et son nouage à l'École.

Structure de l'acte analytique et désir de l'analyste

Mon travail porte d'abord sur la question des difficultés à cerner dans le discours du passant ce qui peut se référer à l'acte analytique qui a causé son désir d'analyste. J'avais commenté cette difficulté dans un exposé sur les enseignements des cartels de la passe et les quelques remarques que j'avais pu entendre dans les témoignages, à propos de l'entrée dans la pratique analytique ainsi que l'articulation de cette pratique avec la passe clinique ; ces remarques nous auraient permis de commencer à cerner dans l'écoute de ces passes l'acte analytique concernant le passage du psychanalysant au psychanalyste. J'ai souligné aussi que ces difficultés tiennent à :

- une question de structure de l'acte analytique, parce qu'on cherche quelque chose qui touche à un réel difficile à dire avec

* Intervention au séminaire École le 9 juin 2011 à Paris.

des mots. En plus, comme l'avait souligné Lacan, le moment de l'acte qui tient au passage à une position d'analyste passe à l'oubli, très rapidement ;

- une question de doctrine théorique, parce que attendre de ce dispositif des concepts théoriques peut nous enfermer par rapport à la théorie ;

- la question soulevée par Colette Soler lors d'un exposé sur le cartel de la passe : est-ce le cartel qui ne sait pas très bien lire dans le discours du passant ce qui relève de cette question ?

Je veux développer le premier point : la structure de l'acte analytique. Lacan commence à parler d'acte analytique dans le séminaire *La Logique du fantasme*, où, faisant référence à cette structure, il propose de garder pour la méconnaissance du réel en jeu dans cet acte le terme freudien de désaveu, *Verleugnung*. Ensuite, il continue son enseignement sur l'acte dans le séminaire *L'Acte analytique* (1967-1968) et dans les « Comptes rendus d'enseignement ¹ », texte rédigé par Lacan l'année suivant l'achèvement du séminaire *L'Acte analytique*. Dans le point v de ce texte, Lacan relève que l'acte psychanalytique, « nous le supposons du moment électif où le psychanalysant passe au psychanalyste ». Il continue en disant : « L'acte (tout court) a lieu d'un dire, et dont il change le sujet. Ce n'est acte de marcher qu'à ce que ça ne dise pas seulement "ça marche" ou même marchons, mais que ça fasse que "j'y arrive" se vérifie en lui. » Par ailleurs, dans ce même texte, Lacan donne à l'acte psychanalytique « la dignité de son propos dans le fait à nous instruire sur ce qui en fait le scandale : soit la faille du sujet supposé savoir ».

Ces fragments du compte rendu m'ont servi d'introduction pour réfléchir au sujet qui nous réunit, parce que je pense qu'ils encadrent très bien l'idée de Lacan sur l'acte analytique comme celui qui produit :

- le moment du passage du psychanalysant au psychanalyste ;
- la fin du procès analytique avec le dire qui change le sujet ;
- la faille du sujet supposé savoir qui permet l'acte analytique.

Je vais essayer de les articuler avec d'autres fragments de textes où Lacan traite de l'acte analytique : « Proposition du 9 octobre 1967

1. J. Lacan, « Comptes rendus d'enseignement », *Ornicar?*, n° 29, Paris, Navarin, 1984, point v.

sur le psychanalyste de l'École ² », « La méprise du sujet supposé savoir ³ », de décembre 1967, et « Préface à l'édition anglaise du *Séminaire XI* », de 1976 ⁴. Ces textes mettent en valeur, de façon différente, deux points importants : la faillite structurale du sujet supposé savoir et en même temps la méconnaissance du réel en jeu dans l'acte analytique.

Lacan, dans la « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », affirme qu'il y a un réel en jeu dans la formation de l'analyste qui implique sa méconnaissance. Le défi et aussi le pari de Lacan, par rapport à cette méconnaissance, consistent à essayer de cerner ce réel et à installer un dispositif, celui de la passe, qui puisse clarifier « l'ombre épaisse » de la passe clinique. Il s'agit de situer dans chaque témoignage dans le dispositif de la passe le moment de ce passage, malgré la limitation structurale, et l'acte analytique qui a produit ce passage. À ce moment-là de son enseignement, cette passe clinique est située par la traversée du fantasme et la destitution du sujet supposé savoir, ainsi que par la chute de l'analyste de sa place d'objet cause du désir pour l'analysant, avec le surgissement du désir d'analyste.

En effet, Lacan situe dans la « Proposition » le renoncement de l'analyste à se faire sujet supposé savoir et objet cause du désir de l'analysant comme les conditions qui peuvent produire l'acte analytique. Par là, l'analysant peut arriver à faire le deuil du sujet supposé savoir et le deuil de se faire objet dans l'Autre. De ces conditions et de la réponse du sujet, peut se cerner le moment de la passe clinique, dont il pourra témoigner dans le dispositif de la passe.

L'affect qui suit dans la « Proposition », c'est le deuil pour ces pertes et le soulagement de ne pas devoir supporter ces charges. De cette manière, la passe clinique comme moment de traversée du fantasme et d'émergence du désir de l'analyste est située par Lacan comme l'acte analytique fondamental qui ferme la boucle d'un premier acte analytique : celui de la mise en acte du transfert, qui a

2. J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001.

3. J. Lacan, « La méprise du sujet supposé savoir » (14 décembre 1967), *Scilicet*, n° 1, Paris, Seuil, 1968, paragraphes 66-82.

4. J. Lacan, « Préface à l'édition anglaise du *Séminaire XI* » (1976), dans *Autres écrits*, *op. cit.*

soutenu tout le procès analytique, avec la fiction du sujet supposé savoir et la mise en acte aussi de l'analyste à la place d'objet cause du désir de l'analysant.

Dans l'autre texte, que je viens de citer, « La méprise du sujet supposé savoir », daté du 14 décembre 1967, Lacan, à mon avis, essaie de donner une suite et une « interprétation » si on peut dire au texte de la « Proposition » d'octobre 1967. Il nous dit que la finalité dernière de l'acte analytique serait de « vérifier la position du sujet inscrit dans le réel ». Nous pouvons ajouter qu'il s'agit de situer ce qui ne peut pas se dire totalement avec les signifiants. Par ailleurs, dans ce texte, il définit cet acte analytique en tant que, comme tout acte, il « rate », par le fait de se confronter au réel qui ne peut pas tout dire.

Il y a une série de paragraphes (du 66 au 82) où Lacan pose d'une part la question du sujet supposé savoir comme ce qui rend possible l'inauguration d'une analyse et d'autre part la « faille » qui se trouve à tous les niveaux dans ce sujet supposé savoir, faille permettant l'acte analytique. Lacan continue dans ce texte à se demander quel est l'agent de ce procès analytique qui produira l'acte analytique traversant l'analysant. Et sa réponse est que « sa position de sujet en tant qu'inscrite dans le réel ⁵ » détermine sa pratique comme analyste.

Colette Soler, dans son cours *La Politique de l'acte* ⁶, précise que, d'être inscrit dans le réel, le sujet n'est pas sujet de l'acte mais est subverti par lui. Pour opérer cet acte, l'analyste trouve sa certitude depuis sa place d'objet, de consentir à occuper cette place et de consentir aussi à se déloger d'elle.

Retournons à ce texte « La méprise... ». Lacan nous dit, dans un jeu de mots, que son entreprise traite du changement du sujet à travers l'acte analytique, à condition que ce sujet ait compris et se sente traversé par la prise de conscience de la méprise du sujet supposé savoir, à travers la méprise des formations de l'inconscient. De cette façon, l'acte analytique peut se produire et comme tout acte il n'est pas à l'abri d'une limitation structurale, par le fait de se confronter à l'impossible à dire par les signifiants, de se confronter au réel. Mais

5. J. Lacan, « La méprise du sujet supposé savoir », *op. cit.*, p. 338.

6. C. Soler, *La Politique de l'acte*, cours 1999-2000.

cette limitation n'empêche pas d'essayer de cerner les effets de cet acte analytique dans le dispositif de la passe et par là de situer l'acte qui a produit ces effets.

Neuf ans après, Lacan nous dit que, dans la passe, il s'agit de rendre compte de la manière dont le désir de l'analyste a surgi comme le produit d'une *hystorisation*, non seulement du sujet en analyse, mais de son désir d'analyste, comme il en réfère dans le texte « Préface à l'édition anglaise du *Séminaire XI* », et cela par une opération permettant d'aborder l'inconscient réel qui montre ce passage. Cette façon d'appréhender la passe n'invalidé pas ce qu'il avait mis en valeur dans la « Proposition », mais cette façon d'aborder l'inconscient comme réel se rapproche davantage de la possibilité de montrer les effets de cet inconscient réel, par rapport à des signifiants issus de *lalangue* représentant la jouissance du sujet. Par leur dégagement dans la cure, ces signifiants permettent au sujet, vidé de cette jouissance, d'arriver à un autre type de satisfaction que celle de soutenir une « vérité menteuse ».

Suivant ce texte, nous pouvons dire que l'effet de l'acte analytique serait de confronter le sujet à cet inconscient réel qui le traverse. Ainsi, cet acte révèle par ses effets de surgissement de ces signifiants que le sujet se trouve inscrit dans ce réel-là, et que la fin du procès analytique consiste à arriver à l'incurable du sujet, c'est-à-dire à s'approcher le plus possible de cet inconscient réel, dépourvu du sens, une fois traversée la « vérité menteuse » comme nous l'indique Lacan dans la « Préface ». C'est dans la traversée de ce mirage des amours avec cette vérité qui ment que peuvent surgir ces signifiants hors chaîne signifiante, qui sont cependant dans le champ de la jouissance.

Colette Soler, dans son livre *Lacan, l'inconscient réinventé*⁷, souligne à propos de ce inconscient réel qu'« on ne le construit pas comme on dit de l'inconscient-fantasme mais qu'on le rencontre car il s'impose en émergences surprises ». Quant à l'acte analytique, elle nous rappelle aussi dans ce livre que l'inconscient réel ne s'enseigne pas et ne s'assure que dans l'expérience singulière d'élaboration qu'est une analyse, et en outre à deux conditions : que, l'inconscient, on le présuppose d'abord (transfert) et que l'acte analytique fournisse ce

7. C. Soler, *Lacan, l'inconscient réinventé*, Paris, PUF, 2009, p. 48.

que dit Lacan dans la « Préface à l'édition anglaise du *Séminaire XI* » : « le partenaire qui a chance de répondre ».

Par ailleurs, elle se demande : « Si la satisfaction de fin est incalculable et inprogrammable, quel est le poids de l'acte analytique et du mode d'interprétation, sur la production de cette chute des amours avec la vérité, sans laquelle il n'y a pas de fin, et que l'aperçu pris sur la faille structurale ne suffit pas à produire ? L'analyste peut-il se laver les mains au nom de l'incalculable⁸ ? »

Si j'indique cela ici, c'est parce que cela me paraît condenser des questions que nous pouvons nous poser à propos de la responsabilité de l'analyste.

L'interprétation

Par rapport à l'interprétation, nous pouvons partir du fait que, si elle peut provenir de l'analyste ou de l'analysant, puisqu'elle est au lieu de l'Autre, nous pouvons dire que l'acte analytique est du côté de l'analyste. La définition que nous en donne Lacan dans le séminaire *L'Acte analytique* est celle-ci : « L'acte consiste à instituer le cadre et autoriser la marche. » De cela, nous pouvons penser que l'interprétation serait l'effectuation de cet acte – le « j'y arrive » – que Lacan écrit dans son texte « Compte rendu du séminaire 1967-1968 », dans le cadre de la cure. Il s'agit non pas de penser mais de calculer, non pas l'effet d'une interprétation, qui ne peut s'effectuer dans ses effets qu'après coup, mais de calculer la relation du sujet à la jouissance et au réel. Cette manière de ne pas pouvoir calculer avant les effets de l'interprétation est sans doute ce que Lacan nomme l'horreur de l'acte.

Conséquences

Alors, certaines conséquences découlent de tout ce développement, et je veux essayer de les repérer, en m'appuyant sur les passes écoutées.

Dans les témoignages de passe que j'ai écoutés (six au total), plusieurs passants parlent de ce qu'ils croient être la fin de leur analyse, mais ils ne parlent pas du tout de la passe proprement dite, au sens de Lacan : rendre compte de ce moment de passage au désir de

8. *Ibid.*, p. 80.

l'analyste qui tend à se recouvrir rapidement et essayer ainsi de cerner ce qu'il appelle « l'ombre épaisse ». Je pense aussi qu'auparavant (dans les écoles de l'AMP) on avait fait plus attention à évaluer la fin de l'analyse plutôt que de repérer et ainsi parler de ce moment de passage, comme en atteste la lecture de nombreux témoignages.

Dans les témoignages que j'ai entendus, il y en a un que le cartel de la passe a pu authentifier comme un passage à l'analyste avec pour conséquence le nomination d'AE. Là le cartel a pu cerner aussi l'acte analytique ayant permis ce passage. Cela s'est produit par le fait de pouvoir situer dans le récit du passant la rupture logique que l'acte analytique a opérée sur la chaîne signifiante et la perte de sens de cette chaîne. Les effets de cette rupture avaient eu pour résultat ce que j'avais nommé des discontinuités signifiantes, dans un texte que j'avais écrit comme produit de ce cartel de la passe.

Je voulais dire par là des signifiants qui se dégagent et qui se séparent de la logique du sens de l'historisation de la cure du sujet. Des signifiants surgis comme une surprise pour l'analysant, surprise que tenait une énonciation qui se sépare de l'histoire du sujet et touche, touche seulement, l'inconscient réel. Il s'agit des « élucubrations sur le réel », sur la langue, en un seul mot *lalangue*, ainsi que Lacan le commente dans son enseignement des années 1976, dans le séminaire *Encore* et dans la « Préface à l'édition anglaise du *Séminaire XI* ». Il s'agit des signifiants qui touchent à une jouissance montrant quelque chose du fantasme et du symptôme. Ils sont la plate-forme de la jouissance du sujet depuis l'enfance et font apparaître un savoir sans sujet.

Ce témoignage montrait aussi deux moments précis et séparés : le moment du passage à l'analyste, passe clinique, traversée du fantasme, et le moment de la fin de l'analyse.

En ce qui concerne les autres cas – non nommés –, dans certains d'entre eux l'interprétation de l'analyste n'avait pas la place que j'aurais pu supposer dans les cures. La cure se déroulait comme si ces possibles interprétations et par là l'acte analytique n'avaient pas une place particulière, surtout celle visant le moment du passage à l'analyste ou la fin de la cure.

En ce qui concerne la passe avec nomination d'AE, on a pu très bien cerner les deux interventions de l'analyste ayant produit les discontinuités signifiantes et montrant bien la passe à *lalangue*, expression

d'un des collègues de ce cartel : Michel Bousseyrroux ⁹. Ces interventions de l'analyste ont eu valeur d'acte analytique par ces effets : le premier, de passe authentifiée dans le témoignage, eut pour résultat l'émergence d'un désir nouveau dans la pratique clinique de cette passante, sans dérobade devant les demandes de ses patients ; le second a été de pouvoir sortir de l'horreur de savoir par rapport à la mort et de signaler de cette façon la fin de l'analyse.

Les deux interventions-interprétations de l'analyste avaient comme particularité de conjuguer la hâte et le dire, avec une insistance qui donnait à voir le désir de l'analyste, analyste qui ne pensait pas, mais calculait par rapport à la jouissance du sujet. Les deux interventions ont eu pour conséquence l'émergence de ces signifiants hors sens sortant du dépôt de la *lalangue* maternelle.

Dans la première intervention, l'analyste interprète par rapport à une scène de l'enfance ayant valeur de jouissance pour le sujet et qui le freine dans la vie. Cette scène, liée à un rêve, donne lieu à la production d'un signifiant vidé de sens et permet la traversée du fantasme, faisant démonstration pour l'analysante de sa « vérité menteuse ». En même temps, l'analyste nomme passeur son analysante. Cet acte de l'analyste produit pour cette dernière un passage à l'analyste, avec l'émergence du désir de l'analyste donnant lieu à un changement dans la manière d'orienter sa pratique analytique. Pratique dans laquelle la passante montre qu'elle ne recule pas devant l'horreur de l'acte analytique inhérente à toute pratique analytique.

Dans la seconde intervention, l'analyste insiste pour que l'analysante puisse dire ce qu'il y avait derrière une porte, scénario issu d'un rêve récurrent. Cette insistance, où il y a la démonstration du désir de cet analyste, amène l'analysante à dire ce qu'il y avait derrière cette porte. Et sans y penser, dans la hâte aussi, elle produit un signifiant qui la libère de l'horreur de savoir sur la mort et permet à la fixation de jouissance à cette même horreur de choir. À sa place vient, pour la passante, une satisfaction propre à la fin d'analyse, avec aussi passage de la souffrance du symptôme au savoir y faire avec ce symptôme.

9. M. Bousseyrroux, *Contribution du cartel de la passe*, n° 2, 2008-2010.

Conclusion

Je pense que ce qu'on peut situer comme émergence du désir de l'analyste dans le témoignage d'une cure tient à une rencontre entre l'acte analytique que produit l'analyste et la réponse de l'analysant, réponse qui peut être de consentement ou de refus. La question que pose Lacan dans la « Préface » sur ce qui peut pousser à occuper la place d'analyste trouve sa réponse dans chaque cas, de manière différente, mais toujours par rapport au renoncement à une jouissance. Jouissance liée à un fantasme qui maintenait ce sujet dans une espèce d'amour avec le mirage de sa « vérité menteuse ». Le renoncement à cette jouissance produit chez le sujet, à la place de cette jouissance, une satisfaction qui peut trouver plusieurs issues, dans la vie et dans la manifestation du désir de l'analyste.

Quant à l'acte analytique et son nouage à l'École, Lacan nous avait avertis du fait que, quand les analystes forment un groupe, ils ont une tendance à méconnaître le réel en jeu dans la formation de l'analyste, selon l'expression que lui-même avait donnée dans la « Proposition du 9 octobre 1967 ». Cela se produit parce que, si le groupe analytique a sa racine dans le réel de la cure analytique, le groupe par définition, de structure, se situe dans l'imaginaire et cela ferme l'accès au réel.

Lacan avait aussi situé dans l'association fondée par Freud la modalité d'une espèce d'Église ou d'armée, où le sujet supposé savoir n'est pas mis en question. Il essaie avec la fondation de son École, et cela depuis le début, de décompléter cette association/école, d'abord avec l'idée du cartel (un groupe de quatre plus un, la fonction de plus-un décomplétant ce groupe) et ensuite, depuis 1967, avec le dispositif de la passe pour cerner le réel en jeu dans l'analyse de ceux qui avec leur témoignage donnent à voir le pas-tout de la structure, la faillite du sujet supposé savoir, la chute de l'objet, etc.

Lacan avait voulu une École qui puisse donner une garantie de ce réel en jeu dans l'acte analytique, et son texte « Proposition du 9 octobre 1967 » révèle ce désir. Nous savons aussi qu'il avait dissout sa première École parce que celle-ci était sur la voie de se convertir en groupe, avec toutes les connotations imaginaires du groupe. Par la suite il recommence et nous pouvons situer, dans cette façon de faire, sa lutte pour préserver son idée d'École : l'École qui pose au centre

de sa structure le réel comme cause de la psychanalyse. C'est dire une École qui donne les conditions pour rendre possible l'acte analytique, aussi bien dans les cures analytiques que dans des enseignements, ainsi que dans le dispositif de la passe orientant le travail de ces enseignements.

De cette façon, l'acte analytique serait ce qui rend compte, par ses effets, de la psychanalyse dans le réel. Ce réel que Lacan aborde de différentes manières à divers moments de son enseignement mais dont on peut dire que le dénominateur commun est d'amener le sujet à pouvoir céder sur sa jouissance et advenir à une autre satisfaction où puisse se loger son désir d'analyste.

Mais cet acte, possible dans chaque cure, nécessite d'une École qu'elle puisse héberger ces actes, afin que ses membres puissent faire un travail d'élaboration, à travers l'offre du dispositif de la passe. Un dispositif qui permet que l'analyste ayant passé ne reste pas sans pouvoir transmettre à la communauté d'École le lien entre l'acte qui l'a traversé et son changement comme sujet.

C'est dans cette élaboration, effets post-passe concernant tous ceux qui s'engagent dans le dispositif de la passe (AME qui nomment les passeurs, passeurs, secrétariat de la passe, membres des cartels de la passe et surtout ceux qui témoignent, c'est-à-dire les passants, qu'ils soient nommés AE ou pas), que l'École pourra trouver la manière de soutenir et de rendre compte du discours analytique.